

RET SUD-Rail vous informe !

Gruppe de travail RET

Du Mardi 12 mai 2009

Délégation SUD-Rail :

Frédéric QUEBRE (CPST Toulouse)

Bruno OBORA (RET Metz/Nancy)

Olivier DUTHOIT (RET Lille)

Une réunion...

...presque pour rien !

Après une première réunion le 17 décembre 2008 consacrée à l'encadrement des trains, la direction déléguée des trains organisait ce mardi 12 mai un groupe de travail consacré aux R.E.T. Le titre du tract fait écho à la déclaration lue en début de séance par la délégation SUD-Rail (qui est reproduite au verso).

Pourquoi une réunion presque pour rien ? Parce que dans ce groupe de travail, nous attendions autre chose de la direction que la présentation du dispositif d'animation managériale (Dynamic'Pro) !

Qui peut croire la direction qui dit depuis plus d'un an aux RET en région et à leurs représentants syndicaux qu'on "va alléger les outils de suivi" alors que la DDT ne cesse de les multiplier et de les alourdir !

Ce groupe de travail aura permis d'évoquer des sujets et des situations de travail vécus au quotidien par les

RET et les ASCT tant la DDT semble se trouver à des années-lumière du terrain.

Avant de multiplier les fiches tandems, il faut donner des accélos qui fonctionnent ; avant de parler de projet local (qui revient sans cesse dans le projet de fiche-métier), il faut que les TPE fonctionnent et que chaque DPX sache si les ECT vont encore exister à la fin de l'année ! Voilà la tonalité de ce qui s'est dit dans de ce groupe de travail. Au moins cette réunion aura été utile pour exprimer un certain ras-le-bol des RET.

Les différents points évoqués :

✓**La rémunération** : la DDT va convoquer un nouveau groupe de travail.

✓**Parcours professionnelle et formation initiale**: la DDT va convoquer un nouveau groupe de travail.

✓**CBORM**: il n'aura pas de rôle hiérarchique même «si la frontière est ténue » (dixit Mr RUBEO-LISA)

✓**Effectifs sédentaires**: Reprévision budgétaire sur les effectifs sédentaires dans les ECT qui entraînent des suppressions de postes qu'on peut déjà constaté !

La délégation SUD-Rail a lu en début de séance la déclaration suivante :

Encore une réunion pour rien !!!



C'est la question légitime que nous nous posons en découvrant les documents. Depuis le groupe de travail du 17 décembre 2008 où nous n'avons eu aucune réponse à nos demandes, la DDT continue à balader les cheminot-e-s de l'encadrement des trains et leurs représentants. Pendant ce temps là, de nombreux postes de RET ont été supprimés dans les ECT et mécaniquement la taille des équipes augmente. La fiche-métier sur le RET date du 15 décembre 2008 et n'est pas complète. Les rubriques sur la formation et les parcours professionnels ne sont pas remplies.

Sur le contenu du métier...

SUD-Rail rappelle son refus d'utiliser l'encadrement des trains pour l'accompagnement des trains les jours de grève (et suppléer à l'absence de personnel ; et à fortiori les jeunes cadres « volontaires » désignés d'office). Nous avons attiré votre attention en décembre 2008 sur la répartition des tâches entre CBORM/RET. Le futur rôle des CBORM assistants RET n'étant pas validé, il nous paraît difficile de discuter des missions confiées par le RET. Notre délégation vous avait interpellé sur un certain nombre de points comme par exemple **les outils de suivi qui ne cessent de s'alourdir et de se multiplier.**

Le projet local d'équipe est remarquable de la bureaucratie de plus en plus envahissante.

Le reporting devient une calamité ! Nous vous rappelons et dénonçons la logique de contractualisation des « prestations managériales » entre le RET et son DUO que les activités imposent .

Le RET est titulaire d'un contrat de travail et il ne doit pas entrer dans une logique client/fournisseur avec son supérieur hiérarchique qui est lui-même salarié de la SNCF. Cette logique est destructrice pour les individus et le collectif de travail.

Sur la rémunération...

La DDT proposait en décembre un « système d'EVS vertueux ». Un nouveau groupe de travail devait se constituer. Qu'a décidé ce groupe de travail et quand a-t-il eu lieu ? La fédération SUD-Rail rappelle ses revendications sur la rémunération :

- Accorder à l'encadrement des trains la **revalorisation de 60 € brut de la VMT** (valeur mensuelle théorique) du code prime 25 comme pour nos collègues des trains (**augmentation de la prime de travail de 50 € au 1^{er} mai 2008 et 10€ au 1^{er} décembre 2008.**
- Payer les indemnités dans tous les ECT pour les examinateurs et les formateurs occasionnels.
- Donner des garanties sur la pérennité des indemnités de langues (menacées pour ceux qui les ont).

- **Déplafonnement de VMT** à partir de la position 19.

Bien évidemment, si un nouveau système de rémunération des RET devait voir le jour, cette substitution ne devrait pas **entraîner des pertes de rémunération.**

Notre délégation vous rappelle également que **le maintien du code prime 25** est incontournable.

Quid des ECT où les RET n'ont aucun « système d'EVS » ?

